

Rapport n° 1	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 20 juin 2017		Chapitre : Article :

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016

Conformément à l'article L. 1612-12 du Code général des collectivités territoriales, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016 sont soumis pour approbation au conseil d'administration du SDIS.

Les principales données dégagées par ces documents sont décrites ci-dessous.

En section de fonctionnement, l'exécution de l'exercice 2016 fait apparaître un déficit de 1 864 583,84 €. Ce déficit, cumulé au résultat antérieur reporté, soit 4 524 77,31 € donne un résultat de fonctionnement cumulé de 2 660 190,47 €.

En section d'investissement, l'exécution de l'exercice 2016 fait apparaître un excédent de 1 403 152,95 €. Cet excédent cumulé au résultat antérieur reporté, soit 3 803 310,55 €, donne un résultat d'investissement de 5 206 463,50 €.

En ce qui concerne les restes à réaliser, il convient de noter qu'en section d'investissement, ils représentent 4 270 785,44 € soit un solde positif pour la section de 935 678,06 €.

Une analyse des données du compte administratif comparées aux prévisions budgétaires permet de dégager les informations suivantes quant au niveau des réalisations :

- En section de fonctionnement, le taux de réalisation des dépenses prévues au budget, sur la base des dépenses réelles uniquement et hors dépenses imprévues, est de 94 %. Le taux de réalisation des recettes (uniquement les opérations réelles et hors reprise du résultat) est de 99 %.
- En section d'investissement, le taux d'exécution des dépenses, hors opérations d'ordre également, est de 53 %; il est de 90 % lorsque sont intégrés les restes à réaliser. De même, en recettes le taux d'exécution est de 105 %.

Les chiffres du compte administratif et du compte de gestion sont en adéquation.

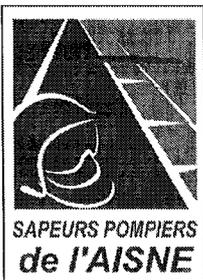
Je vous propose d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n°1:

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré (le Président n'ayant pas pris part au vote), décide d'adopter le compte de gestion et le compte de administratif 2016 de l'établissement public SDIS.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n° 1	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 20 juin 2017		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 13
Votants : 12

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Affiché le
28 JUIN 2017

Le 20 juin 2017 à 15 h 30, le Conseil d'Administration du SDIS **PREFECTURE DE L'AISNE** s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.



Etaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, ~~Pierre-Jean VERZELEN~~, Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLERLOT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. ~~François RAMPENBERG~~, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, ~~Raymond DENEUVILLE~~, Maxime KELLER représentant Antoine LEFEVRE, ~~Christian CROHEM~~, ~~Alain CREMONT~~, Daniel GARD, Marcel LALONDE, ~~Denis DUMAY~~, Mme Monique BRY.

II - Membre de droit

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne.

III - Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Gilles RAGOT, Directeur départemental
~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental~~
M. le Lt-Colonel Philippe BARDON, sapeur-pompier professionnel officier
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers
M. le Commandant Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
~~M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers~~

Excusé(s) : MM. Pierre-Jean VERZELEN, François RAMPENBERG, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Mme Monique BRY

Assistaient à la séance : Mme Nathalie MERIOT, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, Lt-Colonel Eric GODULLA, Commandant Sylvain TILLANT, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Mme Alexandra GRELE de la direction départementale.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2016

Vu le rapport n°1:

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré (le Président n'ayant pas pris part au vote) :

- prend acte du compte de gestion
- adopte le compte administratif 2016 de l'établissement public SDIS.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX